



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE 11 Juin 2021 - Pujaudran

**LA REUNION DE COMITE S'EST TENUE A L'HOTEL LE RATELIER LE 11 JUIN**

### **ORDRE DU JOUR**

- **Intervention du Trésorier, M. Fernand LAJO**
  
- **Intervention du responsable du fichier adhérent, M. Jérôme PECOURT**
  
- **Commission Exposition et Formation – Régis Toulet**
  - NE 2022 Lamotte Beuvron Game Fair – E Salles
  - Demande d'extension de juge de conformité au standard de M Soustre – R Toulet
  - Calendrier des Spéciales – R Toulet
  
- **Commission Travail – Jean Christophe Bolloch**
  - Nouvelles concernant les épreuves internationales – Y Tastet
  - Epreuves d'été et d'automne – JC Bolloch, F Muscari
  - Désignation des sélectionneurs : Championnat d'Europe montagne, chasse pratique, bécasse – S Ivars
  - Jury de la Finale des jeunes – S Ivars
  - Echelle des valeurs mise en conformité des décisions prises à la réunion de comité de Herm 2018 – S Ivars
  - Cas de Catherine Beudet position à adopter à sa demande – S Ivars, JP Gabarroca
  - Réponse de la CUNCA et de la SCC à nos courriers concernant leurs dernières décisions – F Muscari
  - Elections de la SCC - F Muscari
  
- . **Commission Elevage et Santé - Emmanuelle Salles**
  - Structure élevage 2020 - F Muscari
  - Evolution de la dysplasie coxo-fémorale du pointer – P Mimouni
  - Etat d'avancement du dossier de la SCC sur les tailles nécessaires pour les critères de confirmation – P Mimouni
  - Programme d'aide aux éleveurs – E Salles
  
- . **Commission Région et Communication – Pierre Faugère**
  - Réactualisation des noms des régions sur le site et la revue – P Faugère
  - Démission de M Bernard Laborde délégué Régional et délégué de la Creuse (23)
  - Candidature de M André Combes à la délégation Régionale du Limousin
  - Candidature de M Lionel Meaume à la délégation de la Creuse (23)
  - Présentation de la plateforme de consultation et de vente de la revue en format numérique – N Pouyadou
  - Etat d'avancement de la refonte du site – N Pouyadou, F Muscari

## □ **Questions diverses**

- Création d'une commission éthique du Pointer Club – P Avellan
- Réflexion sur les concours de gibier tiré vs lobbying de la protection animale – E Salles
- Subvention congrès national 2022 du CNB – F. Muscari

## □ **Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

*La séance est ouverte à 15h20.*

### Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. AVELLAN Pierre, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, Mme SALLES Emmanuelle, M. MIMOUNI Philippe, M. GABARROCA Jean Pierre, M. PECOURT Jérôme, M. GUIDONI René, M. LAZARTIGUES Cyril.

### Excusés :

M. TOULET Régis, M. BOLLOCH Jean Christophe.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité et les remercie de leur présence. Il souhaite que l'on modifie l'ordre du jour au vu de la présence de Nicolas POUYADOU et que nous commençons par la commission région et communication afin de le libérer. L'ensemble du comité donne son accord.

## **COMMISSION REGION ET COMMUNICATION** - PIERRE FAUGERE

Nicolas POUYADOU, passionné de Pointer, propriétaire de Newton du Marais de Palunlongue, est informaticien de profession. Il a accepté de nous aider dans le développement des outils numériques de communication du club. Ce développement se fera sur deux axes : la numérisation de notre revue et la refonte de notre site internet.

### **- Numérisation des Revues**

Nicolas nous a préparé une démonstration de la plateforme qu'il a créée qui permettrait la consultation de la revue sur tous les supports numériques (ordinateur, tablette, téléphone) pour les adhérents mais aussi la possibilité d'une vente en ligne de la revue pour les non-adhérents. Cette version test de la plateforme est déjà très ergonomique avec un excellent rendu des revues numériques.

Tout le comité félicite le travail effectué ainsi que le rendu du résultat. Une discussion s'installe sur la vente des numéros aux non-adhérents. Au terme de cette discussion, il est décidé de continuer le développement de cette plateforme afin de proposer aux adhérents en plus de la version papier de la revue la possibilité de la consulter en version numérique. Les non-adhérents pourront visualiser les 5 premières pages de la revue mais devront adhérer pour la consulter en totalité. Nicolas POUYADOU continue le développement de cette plateforme pour nous présenter à l'automne une version plus aboutie qui puisse être active en fin d'année.

### **- Etat d'avancement de la refonte du site internet.**

Depuis notre dernière réunion, notre Président avait pris des contacts avec des créateurs de site. La difficulté rencontrée était que notre site dispose de plusieurs fonctionnalités qui lui sont propre et qui nécessitent des développements spécifiques. Afin d'obtenir un devis précis il était nécessaire d'établir un cahier des charges précis des différentes fonctions. Nicolas POUYADOU s'est chargé de réaliser ce dernier. Il a pris contact avec toutes les personnes du comité qui gèrent le site pour le constituer. Une réunion par visio avec tous les gestionnaires du site ainsi que le secrétaire général et le Président a permis de finaliser ce cahier des charges. Plusieurs entreprises ont été contactées avec ce cahier des charges. Nicolas nous fait part d'un premier devis mais au vu du tarif très bas il ne lui semble pas être en adéquation avec le prix réel et doute que tout le cahier des charges soit rempli où été compris. Il attend les nouveaux devis dont il nous fera part. Il estime que le prix du site internet avec nos différentes fonctionnalités se situe entre 13 000 et 20 000 euros. Nous referons le point à l'automne avec les différents devis.

Avant de nous quitter, le Président tient à remercier chaleureusement Nicolas POUYADOU pour son investissement considérable et sa disponibilité pour le Club sans contrepartie. Il espère qu'il continuera dans l'avenir car ses compétences sont précieuses.

### **Réactualisation des régions**

Pierre Faugère souhaite faire les changements nécessaires pour être en adéquation avec le découpage administratif. Cependant, il est important de ne pas bouleverser la répartition des délégués régionaux. Il nous fera des propositions dans ce sens lors de notre prochaine réunion.

**- Délégations Régionales et Départementales**

- Département (23) : démission de M Laborde

M Laborde a adressé un courrier au secrétaire général lui faisant part de son souhait de laisser sa place de délégué régional et départemental à des personnes plus jeunes. Le comité en prend acte et le remercie pour tout son investissement durant de longues années. Le comité le remercie d'avoir pensé à sa succession et lui fait confiance sur le choix des Hommes.

- Département (23) : candidature de M Meaune

Le comité accepte cette candidature à l'unanimité.

- Délégation régionale du Limousin : candidature de M Combes

Le comité accepte cette candidature à l'unanimité.

Une fois le comité réuni à huis clos, avant de passer la parole à notre trésorier, le Président souhaite remercier l'ensemble du comité pour le vote de confiance qui lui a été fait par voie électronique du 14 Novembre 2020. Une discussion vive s'engage entre les protagonistes que le Président ne souhaite pas qu'elle soit rapportée au PV.

**ASSOCIATION POINTER CLUB Français**

**SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2020**

<b>BILAN ACTIF DETAILLE</b>			
		2020	2019
Stocks			
	Stocks	486	1 679
	Dépréciation stocks		
Avances et acomptes			
	Fournisseurs		
Disponibilités			
	Livret	2 390	2 378
	Valeurs mobilières	19 814	19 896
	Parts Sociales CA	15 000	4 995
	Compte CCP	31 314	13 077
	Crédit Agricole	35 145	20 127
	DAT CA		80 000
	Livret CA	70 000	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL ACTIF NET</b>		<b>174 149</b>	<b>142 152</b>
<b>BILAN PASSIF DETAILLE</b>			
Fonds associatif		141 451	155 588
Résultat exercice		31 987	-14 138
Dettes			
	Charges à payer	711	702
<b>TOTAL PASSIF NET</b>		<b>174 149</b>	<b>142 152</b>

## ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2020

## COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	2020	2019
Vente Boutique	2 350	885
Recettes buvette		3 973
Cotisations membres	30 984	37 835
Engagements	38 120	43 105
Subventions Diverses	900	6 607
Subventions SCC	910	2 220
Subvention PURINA	10 700	3 500
<b>Total PRODUITS EXPLOITATION I</b>	<b>83 964</b>	<b>98 125</b>
Achats Boutique	1 737	750
Variation stock Boutique	1 194	385
Locations terrains salles	300	2 025
Prime assurance	508	501
Frais divers FIELD TRIAL	17 172	42 907
Frais divers TAN	4 487	11 516
Frais divers NATIONAL ELEVAGE	867	15 412
Honoraires	1 423	1 404
Site internet maintenance	107	
Redevance SCC	1 744	1 388
Récompenses Coupes	3 591	1 256
Subventions pour sélections		3 100
Publication Envoi Bulletin	20 138	24 687
Publications diverses, cadeaux, dons	47	72
Particip.Manifestations internation.		4 407
Frais déplacements Repas	556	4 313
Affranchissements	1 312	360
Services bancaires	794	752
<b>Total CHARGES EXPLOITATION II</b>	<b>55 977</b>	<b>115 235</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION III = I - II</b>	<b>27 987</b>	<b>-17 110</b>
Produits financiers intérêts	4 082	3 048
Reprise/prov VMP	105	29
<b>Total produits financiers IV</b>	<b>4 187</b>	<b>3 077</b>
Dot - value VMP charges financières V	187	105
<b>RESULTAT FINANCIER IV - V</b>	<b>4 000</b>	<b>2 972</b>
<b>RESULTAT NET (exploitation + financier)</b>	<b>31 987</b>	<b>-14 138</b>

Cette année particulière a permis d'avoir un bilan financier positif avec + 31 987 euros. Ceci nous conforte dans la réflexion sur les investissements futurs notamment numériques.

**INTERVENTION DU RESPONSABLE DES ADHERENTS - JEROME PECOURT**

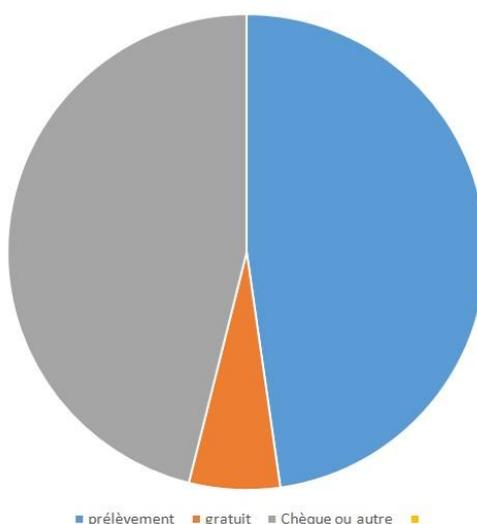
## Evolution sur deux ans

	Français		Etranger		Total		Total adhérents
	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	
2019	979	125	16	10	995	135	1130
2020	906	46	14	11	920	57	987
	92,54%	36,80%	87,50%	110,00%	92,46%	42,22%	87,35%
2021	841	45	15	11	856	56	911
	85,90%	36,00%	93,75%	110,00%	86,03%	41,48%	80,62%

Entre juin 2019 lorsque j'ai pris la gestion des adhérents et juin 2021, nous avons une baisse générale de 20 %. Il faut noter qu'avec l'accord du Président nous avons supprimé 80 adhésions gratuites qui n'avaient plus lieu d'être, soient environ 240€ de gain d'envoi de revue.

A ce jours 220 adhérents en 2020 n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2021, ils ne sont pas pris en compte dans le tableau

Repartition du mode de paiement au 10 juin 2021



Au vu des retards de régularisation des cotisations il signale, qu'il est souhaitable de favoriser le prélèvement automatique lors de nouvelles adhésions et à la nomination de nouveaux délégués. Il est décidé de mettre dans chaque revue du premier semestre une feuille d'appel à cotisation. Le mode de paiement en ligne sera lui effectif sur le nouveau site du club qui est à l'étude. Il termine son exposé en nous faisant part que lors des Tan une cinquantaine d'adhésions y sont réalisées.

### **COMMISSION EXPOSITION ET FORMATION** - REGIS TOULET

#### **- Nationale d'élevage 2022 Lamotte Beuvron Game Fair**

Emmanuelle Salles nous confirme que les dispositions prises antérieurement pour nous accueillir seront maintenues le 18 et 19 Juin 2022. Nous serons dans une année d'élection et il faudra donc prévoir le dimanche lors de notre assemblée générale le déroulement de celle-ci et l'après midi la réunion du comité.

#### **- Demande d'extension de juge de conformité au standard de M. Soustre**

Le comité à l'unanimité donne son accord. Le secrétaire général fera un courrier à M Soustre pour l'en informer.

## **COMMISSION TRAVAIL** - JEAN-CHRISTOPHE BOLLOCH

### **- Epreuves Internationales 2021**

Le président demande à Yves Tastet, s'il a des informations à nous communiquer concernant les différents championnats 2021. Yves nous informe que les championnats d'Europe Bécasse et Montagne devraient avoir lieu en Espagne, pour ce qui est des championnats d'Europe de chasse pratique, la France par l'intermédiaire du Pointer club Français s'est proposée pour son organisation à Saint Pierre de la Fage. En ce qui concerne les championnats du monde nous allons sûrement vers leur annulation. Les championnats d'Europe de grande quête et de quête de chasse 2022 devraient se dérouler en Espagne.

### **- Epreuves d'été et d'automne 2021**

Le président informe le comité que les épreuves de l'année dernière ont toutes été reconduites. Une modification en ce qui concerne la montagne avec l'annulation du concours des Orres qui est remplacé par celui de Nevache mais nous avons des craintes sur sa tenu car la date de celui-ci coïncide avec l'ouverture de la chasse au chamois.

A noter que nous avons prévu d'organiser un ICP de Gibier Tiré avec l'association des dresseurs professionnels en Champagne Ardenne mais nous avons essuyé un refus de la canine Champagne Ardenne pour l'organisation de cette épreuve du pointer club français qui devait se dérouler à Chalons en Champagne.

### **- Désignation des sélectionneurs : Championnat d'Europe montagne, chasse pratique, bécasse**

- Montagne : M Pierre AVELLAN

- Chasse Pratique : Mme Emmanuelle SALLES

- Bécasse : M Gérard THOQUENE

### **- Jury de la Finale des jeunes**

Celle-ci se déroulera le 28 Aout à Cléry Saint André.

Jury prévisionnel : MM. LEICKMAN, MUSCARI, FAUGERE, AVELLAN, LAZARTIGUES, BOLLOCH, SALLES, LAJO, PECOURT.

### **- Echelle des valeurs**

Les décisions prises lors de notre réunion de comité en 2018 à Herm ayant été omises d'être portées dans leur intégralité dans le procès verbal sont modifiées de la manière suivante : Lors de la réunion du 11 Juin 2021 à Pujaudran, le Comité du Pointer Club Français a décidé de modifier les conditions de l'Echelle des valeurs regroupant tous les résultats obtenus en Europe.

Tous les Pointers Dysplasie A ou B ayant obtenu des classements peuvent paraître sur cette Echelle des Valeurs **sous réserve qu'ils aient participé aux épreuves Françaises avec pour la Grande Quête à au moins 3 concours et pour la Quête de Chasse à au moins 5 concours durant l'année civile peu importe la discipline.** Les chiens qui ne rempliront pas ces conditions apparaîtrons dans la revue avec leur photo pour ceux qui auront obtenus un CACT ou une RCACT mais ne seront pas intégrés au classement.

Certains propriétaires ne souhaitant pas apparaître sur l'échelle des valeurs qui est un classement interne au club paraissant uniquement sur notre revue, devront impérativement signaler qu'ils ne veulent pas y figurer par mail ou par courrier à Jean Pierre GAGARROCA.

Actuellement, aucune structure dans les pays étrangers (notamment en Serbie) ne collecte, ni ne remonte ces résultats aux clubs de race les propriétaires devront obligatoirement faire parvenir les résultats de leurs chiens à l'étranger pour parution dans la revue. Ces informations devront être envoyées par les propriétaires ou les conducteurs, de préférence par mail à Jean Pierre GAGARROCA ([jp.gabarroca@wanadoo.fr](mailto:jp.gabarroca@wanadoo.fr)).

Le recollement des résultats Nationaux provenant de la CUNCA, l'exactitude de ceux-ci ne pourra de ce fait en aucun cas engager la responsabilité du Pointer Club Français.

Pour ceux qui n'ont pas internet, il vous est possible d'envoyer les résultats par courrier papier à l'aide de la feuille récapitulative qui est dans la revue. Ces informations devront mentionner le pays, la date, le nom des juges, le classement, le nom du chien avec son affixe, ainsi que ceux du propriétaire et du conducteur. **Ces résultats sont à envoyer avant le 15 Mai pour le Printemps et avant le 15 Décembre pour l'Automne/hiver.** Passé ces dates plus aucun rectificatif concernant l'échelle des valeurs ne pourra être fait et aucune réclamation ne sera désormais prise en compte.

### **- Cas de Me Catherine Beaudet**

Me Beaudet a interpellé Mrs Gabarocca, Ivars et Muscari sur l'absence de son chien Nuage d'été de la demi brume sur la dernière échelle des valeurs. Après analyse, la réception des documents nécessaires a été faite le 8 février 2021 soit 2 mois après la date limite d'envoi, et au moment où la revue était à l'impression. Après discussion le comité décide qu'il ne peut être fait d'erratum à

l'échelle des valeurs, par contre le chien ne devant pas être pénalisé par cette situation nous décidons qu'il sera réalisé dans prochaine revue un addendum qui relatera les récompenses qu'il a obtenu.

#### **- Réponse de la CUNCA et de la SCC à nos courriers concernant leurs dernières décisions**

En réponse à la décision de la cunca de janvier 2021 de ne plus se servir du CACT Serbe pour homologuer un titre de champion de France en travail. Le Pointer club par l'intermédiaire de son Président a envoyé une lettre aux Présidents de la CUNCA et de la SCC afin d'obtenir un report de cette décision au 2nd semestre 2021 du fait de la pandémie. Cette action a été approuvée par voie électronique à la majorité du comité (13 voix pour et 2 refus). Nos courriers seront visibles sur notre site internet dans la rubrique "infos". La réponse a été négative de la part du Président de la CUNCA et de la SCC.

### **COMMISSION ELEVAGE ET SANTE** – EMMANUELLE SALLES

#### **- Structure d'élevage 2020.**

Fabrice Muscari nous en fait la présentation détaillée. Malgré les conditions sanitaires qui auraient pu nous faire craindre une baisse importante au niveau des naissances, il apparaît que celles-ci sont stables avec 1200 naissances. Toutes les informations détaillées sont consultables dans la rubrique élevage de la revue.

#### **- Evolution de la dysplasie coxo-fémorale**

Le Docteur Mimouni nous fait part de ses interrogations, notamment sur l'âge auquel sont effectuées les radios. Il considère qu'à 12 mois les chiens sont trop jeunes et nous demande de réfléchir pour porter cet âge à 18 mois. Une discussion s'en suit où il est décidé de rester en l'état.

#### **- Avancement du dossier de la SCC sur les tailles nécessaires pour les critères de non confirmation**

Le Docteur Mimouni nous explique la grande difficulté de ce dossier, la SCC se référant au standard de la FCI. Néanmoins plusieurs autres clubs de race ont interrogé la SCC sur l'inadéquation entre la taille prévue au standard (souvent Anglais) et la taille exprimée dans la population française. La SCC se propose de nous réunir au cours du second semestre pour proposer ensemble des solutions à nos homologues Anglais et Italiens et à la commission des standards de la FCI. Philippe Mimouni nous tiendra au courant de ces évolutions, car en l'état actuel et après mesure des chiens présents à la Nationale d'élevage 0% des femelles seraient confirmables et seulement 30% des mâles le seraient.

#### **- Programme d'aide aux éleveurs**

Emmanuelle Salles souhaiterait que l'on étudie la possibilité de créer une dotation sous la forme d'une saillie gratuite. L'idée paraît séduisante mais difficile à mettre en place. Il est demandé à E Salles de réfléchir sur ce sujet et de nous proposer pour notre prochaine réunion une ébauche de règlement pour cette dotation.

### **Questions diverses**

#### **- Création d'une commission éthique du Pointer club**

Pierre AVELLAN souhaiterait la mise en place d'une commission qui regrouperait cinq personnes du comité qui traiteraient des cas, des litiges, etc. qui ne sont pas prévus dans le règlement intérieur du Club. Cette commission serait sollicitée par le Président et donnerait un avis consultatif. Après discussion cette proposition est adoptée.

Cette commission éthique sera composée de : MM. Pierre AVELLAN, Gérard THOQUENE, René GUIDONI, Jean Christophe BOLLOCH et Pierre FAUGERE. Comme toutes les commissions, le Président en fait partie de droit.

#### **- Réflexion sur les concours de gibier tiré vs lobbying protection animale**

Emmanuelle Salles souhaite vu l'heure déjà tardive que l'on reporte cette question importante à notre prochaine réunion de comité.

#### **- Subvention congrès national 2022 du CNB**

Le président nous informe qu'il a été contacté par l'intermédiaire du délégué du CNB M Didier Niot pour que l'on soit sponsor officiel de cette manifestation. Après discussion une majorité du comité est favorable pour accorder une subvention de 350 euros au CNB.

La prochaine réunion de comité aura lieu à Herm lors de notre spéciale à l'automne 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Stéphane IVARS  
Secrétaire Général